

Le saviez-vous ?

\$5 666 dollars – ou plus – vous attendent peut-être !

Soumettez votre déclaration d'impôts pour obtenir les prestations que vous avez gagnées.

Crédit sur le revenu et crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants

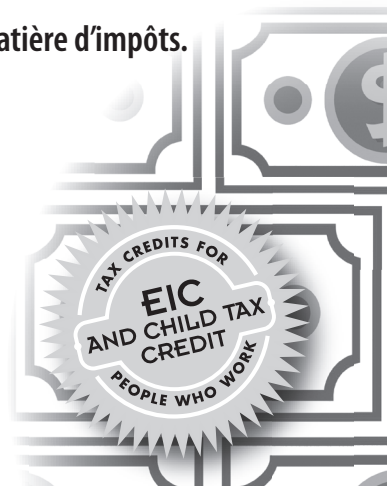
- ☞ Si vous avez travaillé en 2010, aviez des enfants vivant avec vous et avez gagné moins de \$45 000 environ
OU
- ☞ Si vous n'aviez pas d'enfants vivant avec vous et avez gagné moins de \$13 400 environ

Vous êtes peut-être éligible ! Vous pouvez obtenir une aide **GRATUITE** en matière d'impôts.

- Assurez-vous d'obtenir le nouveau crédit « Making Work Pay » (faire payer le travail) !

Appelez l'IRS au **1-800-829-1040** pour en savoir plus.

Pour de plus amples informations :



Crédit sur le revenu (EIC) et crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants (CTC) : vous pourriez obtenir une réduction de vos impôts et un remboursement de l'IRS !

- Si vous avez travaillé en 2010 – à temps plein ou à temps partiel, vous êtes peut-être éligible.
- Même si votre revenu n'est pas imposable, vous pouvez obtenir ces crédits.

Si vous aviez des enfants vivant avec vous pendant plus de la moitié de 2010 :

- Pour l'EIC, les enfants doivent avoir moins de 19 ans en 2010 (les étudiants à plein temps peuvent avoir moins de 24 ans et il n'y a pas de limite d'âge pour les enfants handicapés de façon permanente et complète).
- Pour le CTC, les enfants doivent avoir moins de 17 ans en 2010.

Si vous n'aviez pas d'enfants vivant avec vous :

- Vous pouvez demander un crédit sur le revenu, si vous aviez entre 25 et 64 ans en 2010.

Combien puis-je gagner ? Quel est le montant du crédit d'impôt que je peux obtenir ?

Pour l'EIC, si vous avez :	Un revenu inférieur à :	Demandez un EIC jusqu'à :
1 enfant	\$35 535	\$3 050
2 enfants	\$40 363	\$5 036
3 enfants ou plus	\$43 352	\$5 666
Pas d'enfants	\$13 460	\$457
Pour le CTC, si vous avez :	Un revenu supérieur à :	Demandez un CTC jusqu'à :
1 enfant ou plus	\$3 000	\$1 000 par enfant

Pour les travailleurs mariés, les limites de revenu au titre de l'EIC sont supérieures de \$5 010 aux montants indiqués ci-dessus.

Que se passe-t-il si je ne suis pas un(e) citoyen(ne) américain(e) ?

Les immigrants qui travaillent et remplissent d'autres critères peuvent être éligibles.

- Pour l'EIC : le salarié, son conjoint et tout enfant déclaré doivent avoir un numéro de sécurité sociale valable.
- Pour le CTC : un numéro de sécurité sociale ou un numéro personnel d'identification de contribuable (ITIN) est requis.

Soumettez une déclaration d'impôt fédérale pour recevoir l'EIC et le CTC : obtenez une aide gratuite !

- La VITA – Assistance bénévole en matière d'impôt sur le revenu – vous aide à remplir votre déclaration d'impôt gratuitement.
- Des associations locales spécialisées gèrent la VITA. Pour le bureau le plus proche de chez vous, appelez le 1-800-906-9887.

De plus, n'oubliez pas de demander votre crédit « Making Work Pay » — un crédit supplémentaire de \$400 !

De nombreux employés ont reçu le nouveau crédit « Making Work Pay » en 2010 avec leur salaire. Mais si vous êtes indépendant(e) ou si vous ne gagnez pas suffisamment pour payer l'impôt sur le revenu, vous pouvez demander ce crédit sur votre déclaration d'impôts.

Si vous travaillez, vous pouvez obtenir ces crédits d'impôt sans perdre d'autres prestations sociales.

Les remboursements au titre de l'EIC, du CTC et du crédit « Making Work Pay » ne sont pas considérés comme un revenu, lorsque vous soumettez ou renouvelez votre demande de prestations sociales comme les bons d'alimentation (aujourd'hui connu sous le nom de SNAP), un complément de revenu de la sécurité sociale (SSI), Medicaid, une aide en espèces ou un logement social. Certains régimes de prestations sociales peuvent toutefois fixer une limite à la période de temps pendant laquelle vous pouvez garder votre remboursement dans un compte en banque.